MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES
TERRITORIALES

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 6 mars 2019
N°1070

COMMUNIQUE DE PRESSE

1ère Assemblée générale des Territoires d'industrie

Mardi 5 mars 2019

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont installé la 1ère Assemblée générale des Territoires d'industrie, réunissant plus de 300 élus et industriels de toute la France mobilisés pour la réindustrialisation des territoires.

Etaient présents **Jean-Luc Rigaut**, président de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), Annabel **André-Laurent**, co-présidente de la Commission développement économique de Régions de France, et **Philippe Varin**, président de France industrie.

Après une phase de préfiguration du programme « Territoires d'industrie » à l'échelle de 29 territoires d'industrie lancée en janvier, les ministres, Régions de France, et l'AdCF ont lancé la phase de déploiement à l'ensemble des Territoires d'industrie.

Les 29 territoires préfigurateurs ont pu faire part de leurs expériences à l'ensemble des Territoires d'industrie présents. Ils devraient être en mesure de signer avec l'Etat et les Régions leur contrat de territoire d'industrie, à l'occasion de la Semaine de l'Industrie prévue du 18 au 24 mars. De nombreux projets devraient être contractualisés, sur des thématiques aussi variées que l'orientation vers les métiers de l'industrie, l'alternance, la promotion et l'accompagnement à l'export ou encore la transition énergétique des filières industrielles.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance des compétences des Régions depuis 3 ans, du fait de la loi NOTRe, sur toute la chaîne de valeur (orientation, formation, recherche et développement, dispositif financier de développement, d'innovation et d'internationalisation, pôles de compétitivité, aménagement du territoire, mobilité, etc.), **en lien étroit avec les Intercommunalités.**

Avec tous les partenaires des actions économiques (industriels, pôles de compétitivité, clusters, réseaux consulaires, opérateurs d'Etat, etc.), c'est par l'expérimentation, la simplification, le développement des écosystèmes économiques, par une coordination complète sur une échelle territoriale pertinente, que les territoires d'industrie ont vocation à se développer.

A cette occasion, les ministres ont signé avec la Banque des Territoires, Business France, Bpifrance, et Pôle emploi 4 conventions de mobilisation au service du programme « Territoires d'industrie ». Ces conventions déclinent les engagements du Premier ministre annoncés le 22 novembre dernier et qui sont mis à disposition des Régions et des Territoires d'industrie pour construire leurs projets.

Enfin, la carte réactualisée des Territoires d'industrie a été rendue publique. Les Territoires d'industrie sont désormais au nombre de 136, au lieu des 124 annoncés au Conseil national de l'industrie du 22 novembre. Dans le respect du principe de ciblage, le Premier ministre avait souhaité laisser aux comités de pilotage régionaux, présidés par les présidents de conseils régionaux, la souplesse nécessaire pour adapter au mieux la carte aux enjeux de terrain.

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 - presse@cohesion-territoires.gouv.fr
Régions de France asalvi@regions-france.org
Assemblée des communautés de France s.guirado@adcf.asso.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

136 TERRITOIRES D'INDUSTRIE

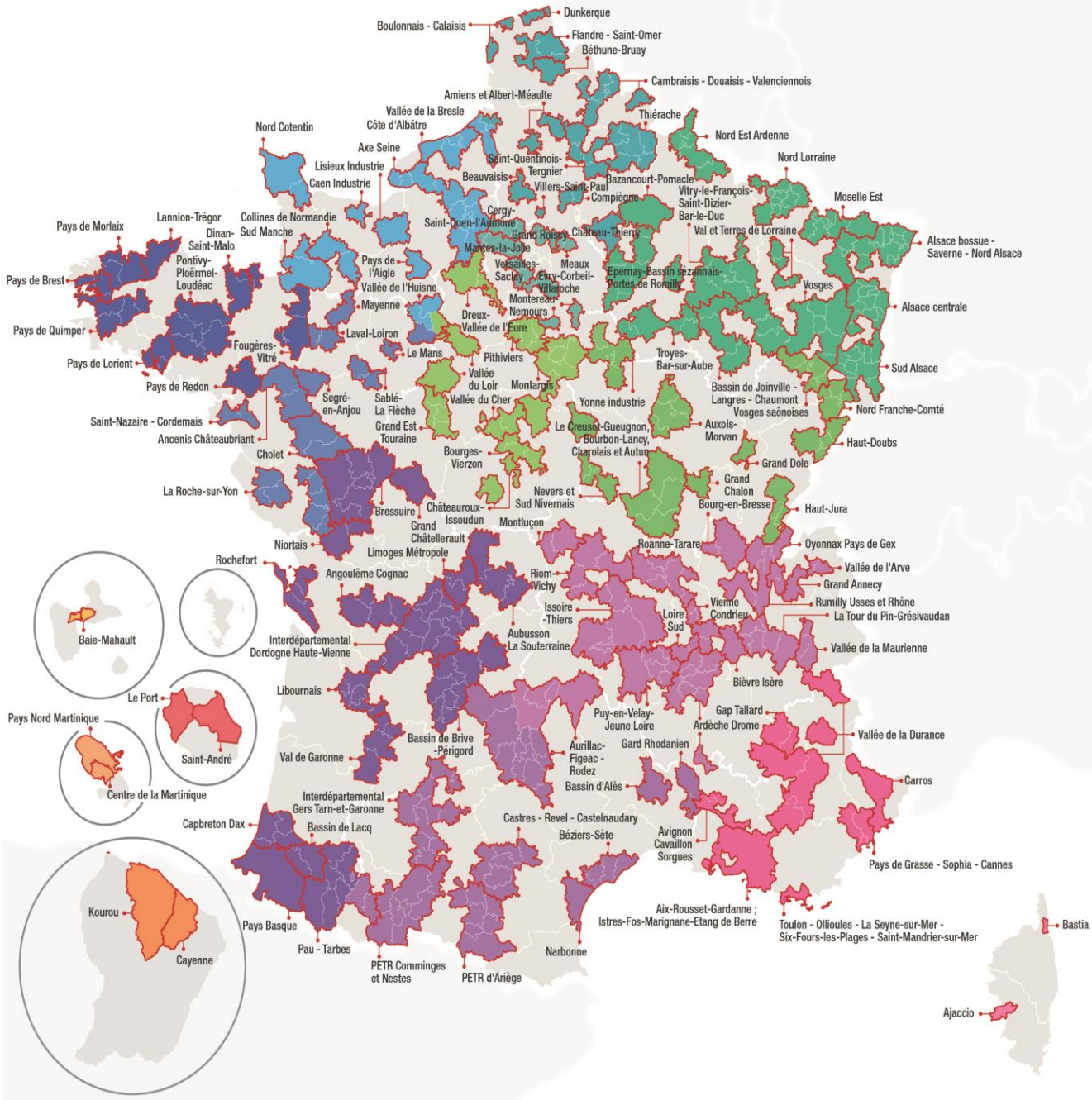

Sources : CGET, DGE 2019 • Réalisation : CGET 2019